

Date de dépôt : 10 mars 2018

Pétition

pour le maintien de l'arrêt TPG Bois-Gentil

Mesdames et
Messieurs les députés,

A compter du 10 décembre 2017, les Transports publics genevois (TPG) suppriment l'arrêt « Bois-Gentil », desservi par les lignes 5 et 25. Les usagers sont invités à emprunter l'arrêt « Weber », distant de plusieurs centaines de mètres.

La suppression de cet arrêt a été décidée unilatéralement par les TPG sans consultation préalable des usagers. Cette suppression n'obéit à aucune logique commerciale puisque tous les arrêts TPG passent dès le 10 décembre en « arrêts sur demande ». Contacté par des usagers, le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) n'a apporté aucune réponse satisfaisante.

L'arrêt « Bois-Gentil » doit être maintenu pour les raisons suivantes :

- Les élèves de quatre écoles (Ecole Active, Ecole de Roches, Ecole Ohalei Mena Hem Habad, Ecole Primaire Française de Genève) verraient leur trajet quotidien rallongé le long de la très fréquentée route de Malagnou).
- Comme il est situé devant les commerces (deux cafés, un tabac, un magasin d'alimentation, un magasin de vêtements et retouches, une pharmacie ainsi que de nombreux cabinets médicaux), de nombreuses personnes âgées seraient péjorées en cas de suppression définitive.

Pour ces raisons, les signataires demandent au Grand Conseil d'intervenir auprès des TPG pour que l'établissement revienne sur sa décision de supprimer l'arrêt « Bois-Gentil ».

N.B. 750 signatures

M^{me} Lehotzky Nora
34, route de Malagnou
1208 Genève

M^{me} Denise Maier
29, route de Malagnou
1208 Genève

M^{me} Morina Nerimane
27, route de Malagnou
1208 Genève

M^{me} Sidiqyar Neelab
27, route de Malagnou
1208 Genève

M^{me} Tabibi Sayyed
27, route de Malagnou
1208 Genève

M^{me} Reis Oliveira Lila
25, route de Malagnou
1208 Genève

M^{me} Pek Monico
29, route de Malagnou
1208 Genève